Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

DÉCLARATION ANNUELLE OBLIGATOIRE D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS, DES MUTILÉS DE GUERRE ET ASSIMILÉS

cerfa
N° 14804 * 01

LISTE DES DÉPENSES DÉDUCTIBLES ENGAGÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT EN 2012

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

N° SIRET au 31-12-2012 : _____ N° : ..... Rue ou lieu-dit : .....

Raison sociale : ..... Code postal : _____ Commune : .....

Doivent être recensées dans la présente liste, les dépenses engagées en 2012 pour favoriser l'accueil, l'insertion, le maintien dans l'emploi ou l'accès à la vie professionnelle de personnes handicapées, si ces dépenses ne résultent pas d'une obligation législative ou règlementaire.
Le montant des dépenses déductibles à retenir est le montant TTC. Il ne doit pas excéder 10% du montant de la contribution.
Si votre établissement relève d'un accord agréé en faveur de travailleurs handicapés, vous ne devez pas déclarer de dépenses déductibles.
La nature de la dépense correspond aux dépenses déductibles listées en page 7 de la notice explicative.

1 Détail du fournisseur :

Raison sociale : .....

Siret : _____

Année de la dépense déductible : _____

Nature de la dépense :
.....
.....
.....

Montant de la dépense déductible TTC
_____ , __ €
(arrondir 2 chiffres après la virgule)

2 Détail du fournisseur :

Raison sociale : .....

Siret : _____

Année de la dépense déductible : _____

Nature de la dépense :
.....
.....
.....

Montant de la dépense déductible TTC
_____ , __ €
(arrondir 2 chiffres après la virgule)

3 Détail du fournisseur :

Raison sociale : .....

Siret : _____

Année de la dépense déductible : _____

Nature de la dépense :
.....
.....
.....

Montant de la dépense déductible TTC
_____ , __ €
(arrondir 2 chiffres après la virgule)

112426

Additionnez le montant total des factures, il ne doit pas excéder 10% du montant de la contribution calculée en J, K, L ou M, valeur à retenir pour la calcul de N.

_____ , __ €